198252 - L'insolence dans les actes et propos fait partie des qualités des hypocrites et des pervers.

question

J'ai une amie intime qui se comporte souvent avec insolence. J'essaye de garder mon calme pour transcender la situation. Je souhaite toutefois connaître le jugement de l'impudence et de l'insolence envers les autres.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Premièrement, le musulman doit veiller au bon choix de ses compagnons pour n'y inclure que le pieux, vertueux et véridique qui sait contrôler son langage car on a tendance à imiter son ami intime. Le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) nous a donné l'ordre de fonder notre choix sur la piété et la foi. A ce propos, il a dit: Ne prends pour compagnon qu'un croyant,et ne laisse manger chez vous qu'un homme pieux. (Rapporté par at-Tirmidhi,2395) et jugé bon par al-Albani dans Sahih at-Tirmidhi).

Celui qui prend un insolent pour compagnon pourrait apprendre de lui l'insolence et l'indécence. Le croyant ne peut être ni diffamateur, ni insulteur ni obscène. Voir la réponse donnée à la question n°148441.

Deuxièmement, il n'est permis ni au musulman ni à la musulmane d'user d'un langage marqué par l'insolence et l'obscénité quand il s'adresse à son prochain surtout quand celui-ci n'est autre que son compagnon ou son proche. Ceci repose sur plusieurs considérations dont les suivantes:

1. L'insolence et l'impudence verbales sont détestées et honnies par Allah Très-haut qui dit à ce propos: Allah n'aime pas qu'on profère de mauvaises paroles sauf quand on a été injustement

provoqué. (Coran,4:148). As-Saadi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit:« Le Très-haut (nous) informe qu'Il déteste et honnit le fait de hausser le ton pour proférer de mauvaises paroles. Celles-ci incluent tout ce qui fait mal et rend triste comme l'insulte, la diffamation, l'injure et consort. Tout cela fait partie des choses prohibées qu'Allah déteste. On en déduit qu'Allah aime tout ce qui est beau en fait de paroles comme la remémoration d'Allah et les bons et doux discours. L'expression sauf quand on a été injustement provoqué signifie que dans ce cas il est permis de prier contre l'agresseur, de se plaindre etde répondre à son vis-vis sur le même ton mais sans mentir ni verser dans l'excès ni viser un autre que l'agresseur. Si toutefois on privilégie le pardon c'est mieux. A ce propos Le Très-haut dit: ... quiconque pardonne et réforme, son salaire incombe à Allah. (Coran,42:40). Extrait du Tafsir de Saadi,p.212.

2. C'est une des causes de l'entrée en enfer. At-Tirmdhi (2009)a déclaré authentique ce hadith qu'il a rapporté d'après Abou Hourayrah selon lequel le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit : La pudeur fait partie de la foi. Celle-ci mène au paradis. L'obscénité relève de la rudesse et celle-ci conduit à l'enfer. (Déclaré authentique par al-Albani dans Sahih at-Tirmidhi). L'obscénité c'est l'emploi d'un langage grossier. At-Tirmidhi (2616) a déclaré authentique ce hadith qu'il a rapporté d'après Mouadh ibn Djabal (P.A.a) selon lequel il a dit au Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui):

-ô Prophète d'Allah! Serons-nous tenus responsables de nos propos?

-Que ta mère de perde, ô Mouadh! Qu'est-ce qui va jeter les gens en enfer les visages dessous sinon les conséquences de leurs propos.? (Déclaré authentique par al-Albani dans Sahih at-Tirmidhi.

3. L'insolence est un trait de caractère des hypocrites. At-Tirmidhi (2027) a déclaré bon ce hadith qu'il a rapporté d'après Abou Oumamah selon lequel le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: La pudeur et la sobriété en paroles sont des implications de la foi. L'obscénité et le bavardage relèvent de l'hypocrisie.(Déclaré authentique par al-Albani dans Sahih at-Tirmidhi). Ce dernier commente le hadith en ces termes: La sobriété en parole consiste dans le fait d'être peu enclin à prendre la parole. L'obscénité est la grossièreté du langage. Le bavardage consiste dans

l'excès dans la parole à l'instar de ces orateurs qui s'adonnent emphatiquement à formuler au profit des gens des éloges qu'Allah n'agrée pas. Al-Manawi (Puisse Allah lui accorder sa miséricorde) dit: L'insolence est condamnable, quelle que soit langue utilisée. Elle revient àrenoncer à son humanité. Extrait de Faydh al-Qadir (3/426).

4. L'insolence est une des causes de la perversion

Selon Abdoullah ibn Massoud (P.A.a), le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui)a dit: Insulter un musulman relève de la perversion, et le combattre de lamécréance. (Rapporté par al-Bokhari,48 et par Mouslim,64)

5. L'insolent et obscène ne fait que se projeter sur ses victimes

Al-Bokhari (6045) a rapporté d'après Abou Dharr (P.A.a) qu'il a entendu le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) dire: On ne traite quelqu'un de débauché ou de mécréant sans que ses propos se retournent contre soi-même, si l'accusé est innocent. Al-Hafedh ibn Hadjar (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit : Cela implique que si on dit à quelqu'un: tu es pervers ou tu es mécréant, et si l'interlocuteur n'est ni l'un ni l'autre, c'est l'accusateur qui mérite d'être qualifié comme tel.

6.L'insolence relève des péchés majeurs

Le Très-haut dit : Et ceux qui offensent les croyants et les croyantes sans qu'ils l'aient mérité, se chargent d'une calomnie et d'un péché évident. (Coran,33:58) Abou Dawoud (4876) a rapporté d'après Said ibn Zayd que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: Certes, fait partie des pires formes de riba (usure) la mise en cause gratuite de l'honneur du musulman. (Déclaré authentique par al-Albani dans Sahih Abou Dawoud).

An-Nawawi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde): Insulter un musulman injustement est interdit à l'avis unanime de la Umma. Celui qui se le permet est un pervers d'après une information reçue du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui). Extrait de Charh Mouslim (2/54). Ibn Hadjar al-Haytami (Puisse Allah lui accorder sa miséricorde) dit: Les péchés majeurs n°

289,290 et 291 consistent à insulter un musulman et à remettre en cause gratuitement son honorabilité. Extrait de Zawadjir (2/92).

Nous vous conseillons de donner à l'amie en question des conseils empreints de sagesse et de belles paroles tout en endurant sa nuisance et en nourrissant le désir de la guider et de l'amener à se repentir puisque vous la qualifiez d'amie intime. Il faut lui expliquer le jugement de la loi religieuse concernant son état et sa mauvaise moralité, conformément à ce qui est déjà expliqué. Voir à toutes fins utiles la réponse donnée à la question n° 178255.

Allah le sait mieux.